



Le billet de Noëlle Vincensini



VOUS AVEZ DIT EURO-MEDITERRANEE ?...

On en parle.

S'agit-il d'une solidarité positive avec les pays du sud du « Mare Nostrum », de développement solidaire, de commerce équitable, d'échanges de cultures dans le respect de ce qu'elles ont de plus authentiquement original ?...

Ce qui se passe en ce moment à l'égard des migrants nous rend très pessimistes.

En effet, de sordides connivences, sous l'impulsion de l'Europe, conduisent les États, particulièrement marocains et algériens à se conduire atrocement avec les migrants subsahariens. Selon de multiples témoignages, notamment ceux des évêques du Maghreb et de l'Afrique, le Sahara est l'arène de cruautés qui n'ont rien à envier aux Nazis.

L'Europe recule ses frontières du rejet de l'immigration.

En effet, les barrages font que, après l'entassement dans certains camps d'internement, des camions ouverts et grillagés de « reconduits » traversent le désert vers le sud. À l'arrivée, il y a des morts parmi les survivants. Pas d'eau, pas de protection contre le soleil. Quand les malheureux ne sont pas abandonnés en plein désert...

En attendant les promesses d'une Euro-Méditerranée idyllique, on bute sur ces sordides réalités.

Ces monstruosité sont imputables, paraît-il, particulièrement à l'Algérie et au Maroc.

Autre réalité, le gouvernement tunisien qui, s'il sait faire de son pays un lieu de vacances très prisé, demeure un régime policier impitoyable pour les siens, ce qui contribue certainement à favoriser l'émigration de ses ressortissants.

À quand une véritable Euro-Méditerranée des peuples pour les peuples ?

Noëlle Vincensini



Crédit photos : Jacques MATON (<http://www.jacquesmaton.com/>)

U Billetinu di Natale Vincensini

AVETI DITTU EUROMEDITERRANIA ?

Si ni parla.

Sarà una sulidarità pusitiva cù i paesa di u sud di u « Mare Nostrum », sviluppu sulidariu, cummerciu paru, scambii di culturì rispittosi di u più ghjenuinu di ciò ch'eddi pussèdini ?...

Ciò chì succedi stu pocu tra ttèndusi di i migranti ci torra assai pessimista.

Di fatti, immondi cumplicità, mossi da l'Auropa pòrtani i Stati, particularmenti marucchini è algerini à cumpurtassi atrocimenti cù i migranti subsahariani. Sionti numarosi tistimunianzi, in particulari di i vesca di u Maghreb è d'Àfrica, u Sahara hè u chjostru di crudeltà chì poni cumpeta cù i Nazista.

L'Auropa rincula i so fruntieri par via di u ricusu di l'immigrazioni.

Di fatti, l'imbaratti fàcini chì, dopu à essa incatussati in certi campi d'internamentu, camiò aparti è filfarrati di « ricundutti » crùciani u disertu versu u sud. À l'arrivu, ci sò morti mezu à i soppravvivi. Micca acqua, micca prutizzioni contr'à u soli. Quandu i corci ùn sò abbandunati à mezu disertu...

Aspittendu i prumessi di un'Euromediterrania idillica, s'impetta nant'à st'immondi rialità.

Sti mostruosità sò incausati, pari, pà u più da l'Algiria è u Maroccu.

Altra rialità, u governu tunisinu chì, s'eddu sà fà di u so paesi un locu di vacanzi assai prizzatu, ferma un rigimu pulizzeru spietatu pà i soia, ciò chì contribuisce sicura à favorizà l'emigrazioni di a so ghjenti.

Par quandu una vera Euromediterrania di i pòpuli da i pòpuli ?

Traduzioni corsa di RINATU COTI



Crédit photos : Jacques MATON (<http://www.jacquesmaton.com/>)

Les faits marquants de l'Accueil Social et de la Médiation Sociale

En janvier 2008, l'apparition de la circulaire « la régularisation par le travail »¹ et la diffusion de la liste des huit métiers dits « en tension » pour la Corse, la complexité de la circulaire et des informations qu'elle contient n'ont pas été faciles à comprendre et à concevoir par l'ensemble des personnes qui sont en situation irrégulière. Cela a engendré un flux important de demandes de renseignements et d'explications tant de la part des irréguliers que de la part de leurs employeurs.

Notre public s'interrogeait sur :

- o La liste des métiers publiée et sur la réalité des besoins en Corse.
- o Le danger qu'on prend si on dépose une demande avec un métier différent : maçon, ouvrier agricole, cuisinier...
- o La procédure qu'il faut suivre pour déposer une demande à la préfecture.
- o La place de ces étrangers qui travaillent, qui cotisent dans certains cas, dans une société qui les ignore : ignorer = tuer.
- o Les raisons pour lesquelles les pouvoirs politiques autorisent plus facilement le travail et la régularisation à un roumain ou un polonais qu'à un étranger africain. S'agit-il d'une discrimination ou d'un acte raciste ?

Notre travail est centré sur cette actualité qui devient notre grande préoccupation. Nous avons intégré un Collectif « immigration choisie : la honte ! » (cf. page suivante) et nous avons constitué une liste de situations types. Une délégation est allée présenter au préfet l'ensemble des cas des types en juin 2008.

Les grèves des sans papiers à Paris ont encouragé plusieurs personnes à sortir de l'ombre pour présenter leur situation. Leur enthousiasme était frappant et leur peur était oubliée.

Les demandes des irréguliers continuent par courrier, téléphone, et par l'accueil physique. Nous essayons de répondre à leurs demandes et à leurs besoins, et nous estimons que la décision du préfet sur la première liste aura un impact important sur le nombre des réclamations de notre public par la suite.

Cette actualité est la partie qui nous apporte du « suspens » et de l'inquiétude dans notre travail quotidien. Les autres activités de l'accueil social demeurent assez constantes à part notre volonté de rendre nos prestations plus efficaces dans le but de rendre notre public plus autonome.

Fadoua VILLANOVA

Ateliers « ANIMATIONS CULTURELLES » en Haute-Corse

L'observation et la pratique des différents dispositifs d'accueil des jeunes ou moins jeunes, migrants ou pas, déscolarisés ou réorientés, et dont font inéluctablement partie les formations dites linguistiques (alphabétisation, Français Langue Etrangère, remises à niveau...), nous amène aujourd'hui à ce constat : La langue est un vecteur privilégié de la culture. Au-delà de l'acquisition nécessaire des savoirs de base, il est à considérer (ou à reconsidérer) celle -non moins utile- des savoir-faire. La compétence est entière et disciplinaire : la **compétence culturelle**.

Le public qui nous préoccupe a besoin d'actualité et d'ouverture à d'autres sources d'informations: la presse, le cinéma, les sciences, les technologies... En marge des apprentissages fonctionnels aux motivations instrumentales et intégratives **les ateliers d'animation culturelle proposés visent à favoriser la compréhension et l'acquisition d'une culture devenue commune sur la base d'une démarche qui se veut plus réflexive que descriptive**. La maîtrise et l'appréhension de l'environnement social ne sont possibles que si les objectifs purement didactiques (linguistiques, pragmatiques, cognitifs) convergent avec des outils d'analyse et de lecture extraits justement de ce même environnement social.

Les ateliers s'articulent autour d'une **thématique inspirée par une manifestation culturelle** : Festival de la Bande Dessinée, Salon du livre, Festival ARTE MARE ... Ils sont **proposés aux centres de formation, aux associations, aux différents dispositifs d'insertion des élèves en difficultés mis en place par l'Education Nationale, ou encore aux centres sociaux, à Bastia comme en zones rurales**. L'intérêt étant de faire participer et se rencontrer des groupes hétérogènes (âges, niveau, origines...). Les ateliers sont composés de plusieurs séances (3 au minimum, 8 au maximum) dont celle de la sortie sur la manifestation. Deux séances sont nécessaires en amont et une au minimum en aval.

Un travail a déjà été réalisé sur le thème de la BD (« Persepolis » de Marjane Satrapi et son adaptation cinématographique en film d'animation) avec un groupe de femmes maghrébines et italiennes (inscrites en alphabétisation au Centre Social de Folelli) et un groupe de jeunes adultes (remise à niveau Français Langue Etrangère du centre de formation OPRA). Par l'approche de l'autobiographie (immigration vers un autre pays, une autre culture) et en collaboration avec une formatrice en arts plastiques et la formatrice en français, les participants passent du livre à l'image, d'une histoire de l'auteur à leur propre histoire. Ils prennent des photos, fabriquent des planches de BD à partir de celles-ci, élaborent un scénario, découvrent l'outil vidéo, les techniques de fabrication d'un dessin animé,...

Karima TAZI

¹ **Circulaire relative aux autorisations de travail** délivrées aux ressortissants des nouveaux états membres de l'Union Européenne et aux métiers qui les concernent ainsi que la liste nationale et régionale des métiers « en tension » (connaissant des difficultés de recrutement) qui leurs sont réservés et ceux ouverts aux autres nationalités.



Crédit photos : Jacques MATON (<http://www.jacquesmaton.com/>)

Régularisation des travailleurs sans papiers : de l'accompagnement au cas par cas à l'action collective

Nous sommes présents sur ce champ depuis de nombreuses années. Les conditions de régularisation devenant de plus en plus complexes, nous avons estimé nécessaire, tout en poursuivant notre travail de « tâcherons », au quotidien sur des dossiers individuels, d'interpeller l'opinion publique et les Préfets sur les évolutions récentes. Bref historique de ces derniers mois :

En janvier 2008, nous constatons que la **circulaire relative aux autorisations de travail** délivrées aux ressortissants des nouveaux états membres de l'Union Européenne et aux métiers qui les concernaient ainsi que la liste nationale et régionale des métiers en tension était en total décalage avec les réalités de l'immigration en Corse et des besoins de l'économie locale. Fin janvier, un communiqué de presse intitulé « Discrimmigration » était adressé à la presse mais sans beaucoup d'écho.

Début mars, nous avons donc, une nouvelle fois, attiré l'attention de la DTEFP (Direction du Travail) et des Préfets des deux départements sur des cas précis de difficultés de régularisations de travailleurs sans papiers, et les conséquences sur les entreprises. La Préfecture de Corse-du-Sud nous avait fait une réponse « dans l'air du temps ». La Préfecture de Haute-Corse qui n'avait, dans un premier temps, pas souhaité nous rencontrer, nous confirmait que les séances de travail régulières, interrompues depuis le début de l'année, allaient pouvoir reprendre.

Mi-avril, une **grève était lancée par les travailleurs sans papiers dans la région Île-de-France** et fortement médiatisée. Le 21 avril, une dynamique collective était lancée en Haute-Corse pour surfer sur ces actions médiatisées sur le continent. Quelques jours plus tard Avà Basta rejoignait la dynamique. Un nouveau communiqué de presse « à propos du travail et des sans papiers » (cf. pièce jointe) était diffusé par l'association auprès des médias locaux mais aussi des syndicats de salariés et des organisations professionnelles d'employeurs. Fin avril, un courrier (« régularisations des étrangers sans papiers par le travail », cf. PJ) était adressé par Avà Basta aux différents responsables syndicaux (salariés et patronaux) ainsi qu'aux organismes consulaires.

C'est ce dernier document qui, en tombant sur le fax de la CGT, a permis de s'apercevoir que, pour des raisons non précisément identifiées, nous avons été tenus à l'écart d'une dynamique collective regroupant une vingtaine d'organisations (associations et syndicats principalement) : le **Collectif « Immigration choisie : la honte ! »**. Dans l'urgence, nous participions à la conférence de presse du 29 avril. Nous y avons pris part et avons intégré la dynamique depuis ce jour.

Le Collectif est en grande partie animé par la LDH, notamment en Corse du Sud. Il a interpellé début avril les Préfets et demandé aux élus de l'Assemblée de Corse de prendre position. En Haute-Corse, l'impulsion donnée par la CGT et d'autres a conduit la tenue d'une conférence de presse réunissant un ensemble d'organisations le samedi 24/05/08.

En **Corse-du-Sud**, la première invitation du Préfet a été déclinée pour des raisons qui nous paraissent assez peu probantes. Mais, si la majorité des organisations concernées a préféré le faire, nous ne pouvions que nous y conformer. De même, la communication par presse interposée, privilégiée au départ, ne nous apparaît pas comme la meilleure façon d'entamer le dialogue. Un second entretien a pu avoir lieu le 19/06 et 24 dossiers « types » ont récemment été déposés collectivement. La réponse est prévue pour le 18/07/08. Une réunion sur « la mise en œuvre des instruments juridiques de l'immigration professionnelle » est par ailleurs programmée pour le 15/07/08.

En **Haute-Corse**, Avà Basta a rencontré, en son nom, le Secrétaire Général fin mai puis le Préfet début juin avec le Collectif. 21 dossiers viennent d'être déposés par le Collectif.

Si certains dossiers que nous suivons sont déposés avec le Collectif, Avà Basta continue par ailleurs à défendre directement l'essentiel des demandes de régularisation qui lui sont confiées. Nous participons aux démarches collectives sur les principes fondamentaux qui nous concernent, sans sacrifier le quotidien tâcheron au service des irréguliers qui nous est propre depuis toujours. Le lien privilégié avec les Préfectures et notre crédibilité, qui constituent des acquis et un moyen de défendre les dossiers depuis longtemps, doivent être préservés.

La principale ouverture annoncée : Tous les acteurs, y compris les deux Préfectures et la Direction du Travail, s'accordent sur le fait que la circulaire (cf. premier paragraphe) ne prend absolument pas en compte la réalité des métiers « en tension » dans l'île. Les Préfectures assurent qu'elles porteront un **regard attentif aux demandes déposées avec le soutien clair de l'employeur** (CDI, contact de l'employeur, ...) s'il montre que ses tentatives de recrutement sur le marché du travail officiel sont restées vaines. A contrario, la répression sur le travail illégal va se renforcer. Les employeurs ont donc tout intérêt à jouer le jeu tout en se faisant accompagner par leurs représentants ou des associations s'ils le souhaitent. Nous verrons dans les semaines qui viennent si les situations actuellement examinées confirment cette meilleure prise en compte de la réalité. Les Préfectures - celle de Haute-Corse insiste régulièrement là-dessus - souhaiteraient par ailleurs que les associations jouent un rôle plus important pour faire connaître les mesures d'aide au retour (y compris l'accompagnement d'un projet au pays) pour ceux dont la régularisation n'apparaît pas envisageable.

Laurent MEGE

Voyage de Mémoire (17-21 avril 2008)

Comme prévu le voyage de mémoire aux camps de concentration de Neubrandenburg, Ravensbrück, Sachsenhausen, avec la clôture une visite au Mémorial Juif de Berlin, le jour du départ, a porté ses fruits.

Le but était certes de rendre hommage aux dizaines de milliers de morts, de lutter contre l'oubli, mais aussi de pénétrer la réalité de l'univers concentrationnaire nazi et s'attacher à réfléchir aux causes qui ont engendré l'extermination, dont le racisme.

La délégation corse, qui a rejoint celle, plus globale, de l'Amicale de Ravensbrück comprenait dix-sept personnes dont 14 élèves de lycées et collèges divers. Le but était d'impliquer plusieurs établissements à travers le territoire afin de rendre le voyage le plus productif possible au niveau de l'île.

Ont participé, en désignant 1 ou 2 élèves :

- Le Collège de Casinca (Haute-corse)
- Le Collège des Padule (Ajaccio)
- Lycée Giocante de Casabianca (Bastia)
- Lycée prof. Jean Nicoli (Bastia)
- Lycée Pascal Paoli (Corte)
- Lycée de Balagne (Haute-Corse)
- Lycée St Paul (Ajaccio)
- Lycée Clemenceau (Sartène)

Deux lycéennes revenaient une deuxième fois pour parfaire leur étude sur l'univers concentrationnaire (lycée Giocante Bastia). Elles ont présenté cette année, pour le TPE de classe de 1^{ère} dont des points comptent pour le bac, une étude sur les camps de concentration. Elles y étaient venues lors d'un précédent voyage, élèves, alors, de 3^{ème}. Les autres ont découvert de plus près une réalité difficile à appréhender autrement. De plus, la délégation corse a rejoint la délégation nationale de Ravensbrück : nous étions 70 en tout, dont 13 déportées survivantes. Il y a eu donc aussi des échanges intra pèlerinage. C'est ainsi que des liens durables se sont noués entre corses et ceux qui venaient de la région d'Oradour sur Glane où des jeunes sont invités cet été.

Autre contact à noter :

Lors de la cérémonie commémorative de la libération du camp qui coïncidait avec notre voyage, deux femmes irakiennes qui se trouvaient à Berlin pour une rencontre internationale sur les génocides, sont venues à Ravensbrück. Toutes deux d'origine kurde. L'une d'elles est élue au Parlement. L'autre a eu ses enfants tués par le fameux bombardement au gaz mortel de SADAM HUSSEIN sur le territoire Kurde.



Les cérémonies anniversaires : L'occasion de rencontres internationales. Cette année avec 2 résistantes kurdes irakiennes.

On a encore présentes à l'esprit les images d'enfants surpris par la mort en train de jouer. L'horreur ! dépasse l'imagination. Cette mère a vu des chiens dévorer des cadavres d'enfants... Elles ont remarqué la nombreuse présence de jeunes dans le groupe corse, et ont su que certains d'entre eux avaient voulu chanter le « Dio Vi Salvi Règina » devant la plaque dédiée à Mère Marie, d'origine russe, arrêtée pour son action résistante en France, morte à Ravensbrück et canonisée par l'Eglise Orthodoxe.

Ce geste a été spontané à la suite de témoignages sur Mère Marie par les l'anciennes du camp. Bien que ne se connaissant pas auparavant ces jeunes ont répété rapidement entre eux pour s'accorder. Le chant fut fort beau et a produit une vraie émotion pour tous ceux qui entendaient un chant corse pour la première fois. La rumeur s'en étant répandue les femmes Kurdes ont demandé à l'entendre. Et, au pied du Monument rappelant, au bord du lac, que les cendres de milliers de femmes de toutes l'Europe, brûlées dans les crématoires, étaient jetées dans ce lac, les jeunes corses, garçons et filles, ont chanté le « Dio Vi Salvi Règina ». Ils savaient fort bien chanter et l'émotion a saisi le public, les Irakiennes ont été particulièrement touchées.

On mesure avec les rencontres, ces ouvertures sur le monde, les échanges, combien ces expériences sont enrichissantes pour des insulaires au territoire clos. Déjà, dans les collèges, des comptes rendus ont été faits. Dans les lycées, à cause des examens, les suites se feront surtout à la rentrée scolaire.

Nous sommes heureux d'avoir pu mener à bien ce voyage mémoire, et nous souhaitons pouvoir recommencer avec d'autres jeunes. Pour nous c'est un double devoir : l'Histoire, d'une part, la réflexion sur le racisme et la haine de l'autre, d'autre part.

NV

Un séminaire dans le Niolu pour mieux se connaître !

Nous en parlons depuis longtemps et avons finalement réussi à le faire. Une douzaine de personnes (membres, administrateurs, salariés) ont participé à ce séminaire qui s'est déroulé au Gîte de Corscia du 16 au 18 mai. Nous avons ressenti la nécessité de :

- Partager ce qui fait le ciment d'Avà Basta notamment entre les plus anciens de l'association et ceux plus récemment arrivés.
- Mieux identifier ce qui est en partage et ce qui peut potentiellement diviser, créer des tensions, des incompréhensions.
- Mieux appréhender la dynamique de l'association afin de nous positionner plus facilement dans le paysage actuel des différents acteurs locaux ou nationaux et d'anticiper sur l'évolution d'Avà Basta tant sur son organisation que sur sa vocation.

Alternant moments de convivialité et séances de travail, les échanges ont été aussi riches que le WE a été pluvieux !

Petit résumé des principaux points :

Nos domaines d'intervention concernent quasi exclusivement **toutes les formes de racisme, de xénophobie et de discriminations** (RXD en abrégé) liées à l'origine, à la couleur, à la religion, la culture, l'ethnie, la nationalité, ... Donc **la problématique de l'insertion / intégration** (la première notion reflète davantage notre rôle car la seconde est souvent associée à «renoncement»), des populations d'origine étrangère dans la société insulaire. Dans nos actions, nous souhaitons veiller au respect des différences tant que cela n'est pas contraire à nos valeurs.

Nos publics et publics « privilégiés » : Toute **personne ou groupe de personnes victimes de RXD dans l'île ou parce qu'elle est originaire de Corse ou liée à elle**. Si, « philosophiquement » parlant, cela concerne autant les attitudes anti-arabe, anti-corse, anti-français, ..., l'importance quantitative des actes dont sont victimes les personnes d'origine maghrébine nous amène à être plus présents aux côtés de ces dernières victimes. La difficulté, quel que soit le type de population visée est bien de **s'assurer que l'acte est à caractère RXD** et que ce n'est pas une autre motivation (jalousie, protection environnementale, représentation des institutions), ... qui est à l'origine du geste. Nous sommes conscients que la prise de position trop rapide, sans s'être assuré du caractère RXD et sans les précautions sémantiques qui auraient dû les accompagner en cas de doute, a certainement largement contribué à l'image de « défenseur des arabes » que nous avons. Nous devons faire un travail approfondi sur chaque forme de racismes, de xénophobies ou de discriminations et sur la manière de communiquer.

Nos champs géographiques de préoccupation, de réflexion et d'intervention privilégiés sont donc centrés sur **ce qui se passe en Corse et qui concerne les personnes qui y vivent ou y sont liées d'une manière ou d'une autre**. Cependant, afin de mieux appréhender certains domaines, il est nécessaire d'être présents sur des échelles plus larges (méditerranéenne, nationale, européenne, internationale) : conditions cadres (droits des étrangers, politique d'accueil, maîtrise de l'immigration, respect des droits des migrants...); compréhension des mécanismes migratoires; réactions provoquées dans les pays d'accueil ...

Quels rôles voulons nous jouer et comment ?

« Trop servir dessert ». Cette réflexion de l'un d'entre nous résume le fait que la façon dont nous offrons nos services aux usagers depuis plusieurs années peut avoir un effet inverse à ce que nous souhaitons. Cela dessert la personne pour elle-même ; La personne dans son insertion et sa relation avec la société ; L'association et son image.

Un changement progressif et expliqué (aux usagers, à nos partenaires, ...) s'avère donc indispensable afin d'**accompagner davantage en visant une autonomie croissante des personnes**. A ce choix stratégique, plusieurs raisons :

- Nécessité d'être davantage en **cohérence avec notre mission d'insertion** et de ne pas maintenir dans une relation de dépendance (avec les risques et les dangers que cela comporte) : une démarche pédagogique mais

ferme, au rythme des différents profils d'usagers que nous avons, en cherchant à **responsabiliser** davantage.

- Cerner et **agir davantage sur les mécanismes d'auto discrimination**.
- **Ne pas se substituer à des services existants ou à faire émerger**, gratuits ou payants, publics ou privés et pour ne pas créer nous-même d'in-équité contre laquelle nous devons au contraire nous battre (et qui crée des jalousies voire des réactions RXD). Travailler tant sur le plan de l'usager que sur celui de l'adéquation et de l'accessibilité des services aux populations que nous accompagnons.

Il semble aussi essentiel de **travailler davantage sur les causes et pas seulement sur les effets**.

Identité et intégration

Aux travers de témoignages forts, intimes, parfois violents, la façon de vivre sa ou ses culture(s) et surtout sa ou ses langue(s), beaucoup de choses ont été évoquées par l'argumentaire, la souffrance, des souvenirs personnels relatés, de discussions familiales, ...

La langue peut être vecteur d'intégration ou, au contraire, d'exclusion, de rattachement à sa ou ses culture(s) d'origine(s) ou au contraire d'acculturation ; elle peut libérer la parole et les mots voire les maux ; elle fait le lien (l'articulation) entre le « je » et le « nous » (le genou qui permet de tenir debout et d'avancer ... et fait parfois souffrir...). La perte d'une langue peut largement contribuer à la perte d'une richesse culturelle. Mais des exemples de cultures qui ont su se développer avec une autre langue existent. Des exemples, en Corse, en Irlande, en Euskadi, en Catalogne, au Maroc, en Sardaigne, ... sont venus illustrer les positionnements et les arguments de chacun.

Deux conceptions (deux méthodologies), assez opposées, ont été évoquées sur la langue Corse notamment :

- Obliger, exiger, revendiquer car légitime (historiquement, politiquement, ...).
- Rendre attrayante et garder vivante la langue (en l'utilisant au quotidien, ...), être généreux pour la partager afin qu'elle soit ressentie comme une nécessité, qu'elle fasse envie.

La façon dont est respectée, valorisée ou au contraire niée, malmenée, l'état de délitement d'une langue, d'une culture peut expliquer des réactions (en paroles comme en actes) violentes ou des crispations. Le souci de ne pas faire subir à l'autre une violence (le fait d'être nié notamment) que l'on a soi-même vécue ou que l'on vit soi-même doit nous inciter à plus d'écoute et d'attention pour ne pas véhiculer des sentiments contraires à ceux qui ont conclu cet atelier, parfois plus qu'animé, et qui font le ciment de l'association :

Tolérance – Respect – Liberté – Choix.

LM

Bienvenue !



Crédit photos : Jacques MATON (<http://www.jacquematon.com/>) – Accueil Avà Basta

« Je m'appelle Chadia. Je suis salariée à Avà Basta depuis le 9 juin 2008 en tant que chargée d'accueil social et encadrante de l'accompagnement scolaire. Après avoir fait des stages à l'association en mai et juin 2007, je suis devenue bénévole, et c'est là que j'ai découvert ma passion pour le social. C'est quelque chose que je faisais bénévolement depuis longtemps auprès d'autres structures.

Depuis le début du mois, je travaille quotidiennement avec Fadoua, Bouchra et Badéa. J'ai fait un premier déplacement sur l'antenne de Bastia qui s'est très bien passé. Je partagerai mon temps entre l'appui à l'équipe du siège, notamment durant le congé maternité de Fadoua, et celle de Haute-Corse.

Avant d'intégrer Avà Basta, j'ai fait des formations, j'ai passé mon BAFA, travaillé au Secours Populaire aussi etc.

Dés que j'ai arrêté mes études en seconde sciences économiques et sociales, j'ai toujours suivi le secteur du social et celui de l'animation car accueillir, écouter, informer et accompagner les personnes en difficulté, je trouve que cela me convient tout à fait. Au moins je me sens utile pour ces personnes.

Sinon travailler au sein de l'association me plaît beaucoup car l'équipe est super ! Ils m'ont mise à l'aise ; j'ai développé mes connaissances et aussi ils me forment. Le plus souvent je travaille avec Fadoua. Elle m'apprend beaucoup sur la manière de traiter les dossiers que je ne connais pas. »

Chadia

Et merci !

Quel que soit leur statut, ils s'impliquent ponctuellement ou au quotidien. Bénévoles ou salariés, ils ne ménagent pas leur temps ni leur peine pour qu'Avà Basta puisse être présent sur les différents fronts et progresse. Alors merci ! Merci à Badéa, Bouchra, Carole, Catherine, Cécile, Chadia, Dumè, Edmond, Eric, Fadoua, François, François, Françoise, Geneviève, Ghjiseppu, Isabelle, Jacques, Jean-Pierre, Jean-Yves, Joëlle, Karima, Kikou, Laurent, Malika, Marie, Marie, Marie-Madeleine, Marie-Madeleine, Nicole, Noëlle, Pascale, Patrice, Philippe, René, Rinatu, Sarah, Serge, Souad, Véronique ... et tous les autres !

In Memoriam

Deux résistants Corses valeureux, anciens enseignants tous les deux, Pierre ORSONI de Bastia et Jérôme SANTARELLI d'Ajaccio, nous ont quittés.

L'amour de leur terre, le sens de l'Universel, l'ouverture à tous les problèmes humains les a conduits de la Résistance à l'engagement de toute leur vie.

Ils sont des exemples à ne pas oublier.

Una Corsica umana

M'ani insignatu i me maiò : u Corsu hè umanu. È sta lizziò chì m'era data da ziteddu, ni vidu a pràtica. Eru tistimoniu di viduta.

In particulari, in l'anni cinquanta, c'erani Armeni chì scappàvani da i so loca è chì scalàvani in Corsica à l'appiattu. Minnanna Antunietta stava à l'intruta di paesi. Cusì chì, di notti, quiddi scappaticci pichjàvani pianu pianu à u purtonu. Senz'altru èrani accolti, èrani in casa soia.

Chì lingua cumuna parlàvani ? L'Armeni parlàvani armenu. Minnanna parlava corsu. A lingua cumuna era a lingua umana di l'ospitalità è di a solidarietà. Quidda ghjenti, parscutata in i so loca, vinendu in terra corsa divintava di a noscia sustanza, era com'è noialtri Corsi.

Ùn si cercava di sapè s'eddi èrani accittati da u Statu, da u prifetta, o u vescu. Fù cusì, da ziteddu, ch'e aghju tastu ciò ch'eddi chjàmani u caffè turcu, è chì i Turchi chjàmani u caffè armenu...

Si poni cuntà l'animali. Ùn si contani micca i parsoni. Hè vera chì a Francia s'hà compru a Corsica è i Corsi com'eddu s'accatta un prati è a banda di pècuri chì u pasci.

Sapemu chì in tempu di a Siconda Guerra mundiali, a SNCF facia cuntà da i so agenti i parsoni è scrivani a quantità nant'à burdarò par pudè essa pagata da u trasportu di l'adulti è i ziteddi, da Francia à i campi di a morti.

I quòta sò una nuzioni inumana. Indegna. Mèsimu vinendu da un Sarkozy chì u babbu hè scappatu in Francia dundi hè statu accoltu. Listessa pà Devedjian. Ma sò òmini di dritta, di strema dritta ancu. È a so idiulugia si nutrisci di u vechju fascisimu francesu, di Drumont, di Pétain, di Bousquet, di Le Pen...

Fà di i pulizzeri cacciadori di ghjenti ghjunti in Francia cù a so famiglia da stantassi u pani hè un'iniquità. A socu, eiu, ciò chì vò di à lacà u so locu da andà à circà altrò u so pani. Da ziteddu, socu vultutu parta in Parighji dundi èrami fighjulati in catarrochju è a ghjenti ci rimbiccava di vena à manghjà u pani di i Francesi. Aghju capitu tandu ch'e ùn sariu mai sottumissu, è ch'e sariu sempri Corsu ribaldu.

Ed hè u Corsu ch'e socu chì ricusa chì i stragneri (odiu sta parola), l'immigranti (odiu sta parola), i frusteri füssini caccighjati com'è animali salvàtichi. Ch'eddi füssini maltrattati, incarcariati, umiliati, cacciati fora.

È a Francia, chì hà missu u pedi in guasi tutti i paesa del mondu, menu di qualunque altru Statu, hà drittu di trattà i parsoni com'è ogetti, di scartalli com'è rumènzulu.

Mi risona à gallu di menti stu mònitù anticu : hè megliu ghjenti cà arghjentu.

Rinatu COTI
1^a. VII. 2008



Crédit photos : Jacques MATON (<http://www.jacquesmaton.com/>)

Une Corse humaine

Mes aînés m'ont appris : le Corse est humain. Et cette leçon qui m'était donnée dans mon enfance, j'en voyais la pratique. J'étais témoin oculaire.

En particulier, dans les années cinquante, il y avait des Arméniens qui s'enfuyaient de chez eux et qui arrivaient en Corse en cachette. Ma grand-mère Antoinette habitait à l'entrée du village. De sorte que, la nuit, ces fuyards toquaient tout doucement au portail. Ils étaient aussitôt accueillis, ils étaient chez eux.

Quelle langue commune parlaient-ils ? Les Arméniens parlaient arménien. Ma grand-mère parlait corse. La langue commune était la langue humaine de l'hospitalité et de la solidarité. Ces gens, persécutés chez eux, arrivant en terre corse devenaient de notre substance, ils étaient comme nous autres Corses.

On ne cherchait pas à savoir s'ils étaient acceptés par l'État, par le préfet, ou par l'évêque. C'est ainsi, dans mon enfance, que j'ai goûté ce qu'ils appelaient le café turc, et que les Turcs appelaient le café arménien...

On peut compter les animaux. On ne compte pas les personnes. Il est vrai que la France a acheté la Corse et les Corses comme on achète un pré et la bande de brebis qui le paît.

Nous savons que durant la Seconde Guerre mondiale, la SNCF faisait compter par ses agents les personnes et ils en écrivaient le nombre sur des bordereaux pour pouvoir être payée pour le transport des adultes et des enfants, de France aux camps de la mort.

Les quotas sont une notion inhumaine. Indigne. Surtout venant d'un Sarkozy dont le père s'est enfui en France où il a été accueilli. Même chose pour Devedjian. Mais ce sont des hommes de droite, voire d'extrême droite. Et leur idéologie se nourrit du vieux fascisme français, de Drumont, de Pétain, de Bousquet, de Le Pen...

Faire des policiers des chasseurs de gens venus en France avec leur famille pour gagner leur vie est une iniquité. Je le sais, moi, ce que signifie quitter sa terre pour aller chercher son pain ailleurs. J'étais enfant lorsque je dus partir à Paris où nous étions regardés de travers et les gens nous reprochaient violemment de venir manger le pain des Français. J'ai compris alors que je ne serais jamais soumis, et que je serais toujours Corse rebelle.

Et c'est le Corse que je suis qui refuse que les étrangers (je hais ce mot), les immigrants (je hais ce mot), les forestiers* soient chassés comme des animaux sauvages. Qu'ils soient maltraités, emprisonnés, humiliés, expulsés.

Et la France, qui a posé le pied dans presque tous les pays du monde, moins que tout autre État au monde, a le droit de traiter les personnes comme des objets, de les écarter comme des déchets.

J'entends résonner à fleur de conscience cette antique monition : mieux vaut des gens que de l'argent.

Traduction de l'auteur

* Mot de l'ancien français signifiant qui vient d'un autre pays, d'un autre village.

L'accompagnement des Retenus en Haute-Corse

Il est apparu que, pour un certain suivi des dossiers et pour une meilleure approche de la machine judiciaire, il était important d'assister aux audiences (publiques) du Juge des Libertés et de la Détention qui statue sur le sort des étrangers placés au local de rétention, ainsi qu'à celles du Tribunal Administratif, lorsqu'un recours est déposé.

Notre petite équipe de bénévoles ne parvient malheureusement pas à dégager le temps nécessaire.

Toute personne disponible et sensibilisée à ces questions, serait, par conséquent, la bienvenue ! Vous pouvez nous joindre en appelant le n° de la

Permanence Rétention 2B : 06 32 34 86 94

L'accompagnement des Retenus en Corse du Sud

Au cours du semestre, notre intervention au local de rétention d'Ajaccio a été renforcée par nos deux chères collaboratrices Bouchra et Véronique. Leur habilitation nous a permis d'aménager nos visites au local par rapport à nos disponibilités. Quant à Chadia, elle vient juste d'être habilitée.

Ce début d'année a connu beaucoup d'indiscipline de la part de la PAF dans la transmission des informations sur les placements en rétention. Mais heureusement, le réseau commence à être connu chez la population étrangère, ce qui nous a permis d'avoir les informations sur les interpellations par les proches. Je cite le cas de la jeune femme mariée depuis 4 ans, interpellée à 6h du matin dans son domicile, plus précisément, dans sa chambre à coucher. Nous sommes intervenus le plus rapidement et le plus efficacement possible auprès du Secrétaire Général de la Préfecture et elle a pu être libérée dans la journée.

FV

Permanence Rétention 2A : 06 85 48 84 99

Votre avis nous intéresse !

Merci à tous ceux qui, suite à notre appel dans le précédent numéro du Ghjurnalettu, nous ont fait part de leur soutien, de leurs interrogations, de leurs propositions, de leurs critiques ...

Vos remarques sont toujours les bienvenues !



Retrouvez ...

... dès notre prochain numéro.

La chronique de Ghjiseppu Maestracci



COTISATION 2008

Plus nous sommes nombreux, plus les valeurs que nous portons ont de l'écho.

Il n'est pas trop tard !

**Cotisez* (20 euros par an) et incitez vos proches à le faire,
Vous marquez ainsi votre engagement et votre soutien à Avà Basta.**

* Les dons sont aussi les bienvenus ... Le don ou la cotisation d'un particulier ouvre droit à une **réduction d'impôt de 66 %** de son montant dans une limite globale de 20 % du revenu imposable. Pour une entreprise, il donne droit à une réduction d'impôt de 60% du don effectué dans la limite de 5 pour mille de son chiffre d'affaires. Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Merci de joindre ce bordereau à votre règlement par chèque libellé à l'ordre d'Avà Basta.

Nom : Prénom : eMail :
Adresse : Tél. : Fax :

Ajaccio (siège social) : BP 3 – Quartier Ste Lucie, 1 rue Ste Lucie, 20 181 Ajaccio
Tel : (33) 04 95 51 18 02 – Fax : (33) 04 95 51 29 69 – Courriel : a.basta1@club-internet.fr

Ajaccio, jeudi 21 février 2008.

Communiqué de presse

VOYAGE DE MEMOIRE (17-21 Avril au Camp de Concentration de Ravensbrück)

Le problème de la Mémoire et des leçons de l'Histoire est fortement en débat actuellement, à la suite de la déclaration du chef de l'Etat prônant de faire prendre en charge le souvenir de chaque enfant juif assassiné lors de la Shoah par un élève du CM2.

Certes la volonté de lutte contre l'oubli est louable. Mais il semble lourd, et nocif, psychologiquement, de faire porter le poids, de façon quasiment intime, par un enfant de 10 à 11 ans.

Avà Basta, considérant que l'extermination des juifs, des tziganes, et autres populations témoigne de la dimension horrible et gigantesque que peut prendre, un moment donné la banalisation exacerbée du racisme et du mépris de tout être humain, n'a cessé de porter la réflexion sur les conditions qui rendent possibles de tels crimes contre l'Humanité.

Le voyage de Mémoire qui va se faire du 17 au 21 Avril 2008 fait partie des interventions que nous faisons auprès des jeunes, scolaires en particulier, d'autant que la présidente d'Avà Basta ancienne déportée peut témoigner personnellement.

Ravensbrück a été le grand camp spécifiquement de femmes, 130 000 environ y ont été immatriculées. Plus de 90 000 y sont mortes. Revenir sur un même camp relève du souci d'approfondir un travail sur l'Univers Concentrationnaire nazi. A la formule d'une classe d'un seul établissement nous avons préféré impliquer plusieurs lycées et collèges représentés chacun par un ou deux élèves qui, a leur retour, propagent les informations et les enseignements du voyage. Il s'agit vu, le coût de l'opération, d'en tirer un profit exponentiel à travers le territoire. Cette formule s'est déjà avérée très positive, et il a fallu quelque fois tirer au sort parmi les élèves désirant partir, tant les suites d'un précédent voyage ont été positives.

Avà Basta se tient à leur disposition.

Ajaccio, vendredi 29 février 2008.

Communiqué de presse

Le communiqué récent du FLNC-UC exprime manifestement des relents de xénophobie qui interpellent les consciences citoyennes et humanistes.

Qu'en est-il du « Droit du Sol », reconnu par la « Communauté de Destin » prônée par les organisations nationalistes ?

Les membres et amis d'Avà Basta considèrent que quels que soient les problèmes en cause, la violence et la haine engendrées par l'extrême repli sur soi ne sont pas de nature à les faire avancer.

Ajaccio, jeudi 13 mars 2008.

Communiqué de presse

Pour le droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers aux élections locales
Appel pour avancer vers un suffrage réellement universel

En cette période d'élection locale, Avà Basta s'associe au collectif d'organisations démocratiques « Votation citoyenne », qui milite pour que les résidents étrangers non-communautaires accèdent au plus vite au droit de vote et d'éligibilité aux élections locales. Revendication au programme d'Avà Basta depuis toujours.

En **1755**, la constitution de Pasquale Paoli a donné le droit de vote à **25 ans aux femmes et aux étrangers** de toute confession.

Le 5 mars **1848**, un décret de la République française supprimait le suffrage censitaire et instaurait pour la première fois au monde, à l'échelle d'un pays, le suffrage dit « universel » ouvert à tous les hommes, de nationalité française, âgés de plus de 21 ans.

Le corps électoral passait subitement de 246 000 électeurs à plus de 9 millions. C'était le premier pas d'une longue marche toujours inachevée, à l'échelle mondiale mais aussi en France, vers un suffrage réellement universel.

Le 21 avril **1944** (189 ans après Paoli !), le droit de vote est étendu aux femmes par une ordonnance du gouvernement provisoire de la République française à Alger. Une quarantaine de pays ont précédé la France dans la reconnaissance de ce droit (Nouvelle Zélande en 1893).

Par la loi du 5 juillet **1974**, le droit de vote est étendu aux jeunes de 18 à 21 ans.

Le traité de Maastricht, signé le 5 février 1992, instaure la citoyenneté de l'Union européenne. Les citoyens de l'Union européenne qui vivent dans un pays de l'Union dont ils n'ont pas la nationalité peuvent voter et se porter candidat, dans l'Etat de résidence, aux seules élections municipales et européennes. Tous les pays de l'Union ont mis en pratique ce droit pour les élections européennes de 1994. La France ne l'a permis qu'aux élections municipales en 2001.

Il serait temps que le processus de citoyenneté intègre le droit de vote et d'éligibilité à tous les résidents, quelle que soit leur nationalité, qui participent au développement de la Corse

Ajaccio, vendredi 04 avril 2008.

Communiqué de presse

A propos des sans papiers : Une lettre de Noëlle VINCENSINI

Ce qui se passe actuellement assaille ma conscience et mon affect pétris par l'Histoire. S'installe une situation délétère. En effet on parle pudiquement de « contrôles », alors que sur le terrain cela tourne à la chasse à l'homme. « Ton étoile jaune c'est la couleur de ta peau » dit une chanson de Daniel BALLAVOINE. Hélas.

« Faire du chiffre », c'est facile en tapant dans le basané. Et ces contrôles se confondent souvent avec la chasse au faciès. Pardonnez mon parler vrai.

Cette traque persécute la vie de bien des humains qui se trouvent, de par les aléas de leur vie, en territoire de Corse, et ailleurs en France, actuellement. Leur seul crime est de ne pas avoir le bon papier en poche. Il s'installe parmi eux une peur au ventre, source de souffrance de tous les instants. Source de malaise aussi qui accouche, quelquefois, de lâchetés diverses dont la délation. Il nous est rapporté qu'il arrive que des « irréguliers », se voient proposer les bons papiers si...Sans compter les xénophobes qui font du zèle.

Permettez à quelqu'un qui s'est rebellé en d'autre temps contre des dysfonctionnements qui ont fait que des femmes, des enfants, des hommes, ont été victimes de mise à l'index signifiée par le port d'une étoile jaune, par exemple. Certes les raflés d'aujourd'hui ne sont pas promis à l'extermination. Mais la chasse à l'homme, la traque, la délation, l'oubli du respect humain installent un malaise glauque, qui taraude notre société. En effet, peut-on dormir sur ses deux oreilles quand cela se passe chez nous au quotidien. Peut-on faire taire sa conscience ?

Je l'affirme, j'ai vu mourir bien des gens, et il y en a eu, par ailleurs, des millions à travers la planète, pour que « plus jamais ça ! ». Pour que survienne une société humaine majeure capable de régler ses problèmes sans tomber dans l'abject.

Ajaccio, le 24/04/2008.

Communiqué de presse

A propos du Travail et des Sans-Papiers

Le 24 janvier 2008, Avà Basta publiait un communiqué intitulé « Discrimmigration », qui mettait l'accent sur la discrimination entre immigrés européens, et non européens, ces derniers étant, de par les emplois autorisés pour les africains et maghrébins, notamment, dans l'impossibilité d'entrer dans le cadre d'une « immigration choisie ». Au plan du travail et des besoins de main-d'oeuvre en Corse, cela était catastrophique. De nombreux employeurs, mis en situation insoluble pour l'achèvement d'un chantier, où l'acceptation d'un projet, ont appelé Avà Basta quelquefois : Leurs ouvriers se trouvaient raflés et mis en situation de reconduite, faute de titre de séjour. Ces employeurs confrontés à la difficulté du recrutement de la main-d'oeuvre dans l'agriculture, le bâtiment ou la restauration se reconnaîtront.

Nous avons donc saisi les préfetures le 7 mars 2008 de l'urgence du problème et demandé, le 8 avril 2008 à être reçus avec une délégation d'employeurs à la préfeture de Haute-Corse. Sans réponse.

L'action déterminée et courageuse des travailleurs sans-papiers de la région parisienne, appuyés par leurs employeurs et des syndicats, semble faire bouger les choses. On s'adapte un peu mieux à la réalité économique et humaine du terrain. Et nous nous nous en réjouissons, et pour la dignité des travailleurs immigrés, et pour l'économie de notre île.



*Cullettivu
di Corsica
contr'à u razzisimu*

Ajaccio, le 28 avril 2008.

Aux responsables syndicaux de
Corse

Objet : Régularisation des étrangers sans papier par le travail.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la préparation d'une rencontre avec le Préfet de Corse du Sud et le Préfet de Haute-Corse, nous souhaiterions pouvoir nous entretenir avec vous. Les démarches de régularisation entreprises dans certains secteurs d'activité sur le Continent montrent que les secteurs qui souffrent de réelle pénurie de main d'œuvre se mobilisent afin que la réalité vécue par les entrepreneurs et les salariés soit enfin prise en compte par l'administration.

En Corse, les démarches faites par les associations (Avà Basta, LDH, ...) et certains chefs d'entreprises se heurtent souvent et de plus en plus au durcissement de la loi qui privilégie l'introduction de main d'œuvre étrangère à la régularisation de personnes présentes sur le territoire depuis plusieurs années. La récente circulaire instaurant une discrimination entre les nouveaux entrants dans l'Union Européenne et les autres étrangers ne résout qu'une infime partie du problème : les métiers ouverts sont très qualifiés. Or, l'origine de l'immigration en Corse est très différente.

Des entreprises agricoles, du BTP et de l'hôtellerie – restauration qui jouent un rôle clé dans l'économie de l'île se retrouvent, du jour au lendemain, très fragilisées suite à l'interpellation et à la reconduite aux frontières de l'un, ou plus, de leurs salariés. Bien qu'elles encourent des sanctions importantes, elles doivent souvent faire le choix entre perdre des marchés ou employer un travailleur sans papiers. Chaque jour, de petits entrepreneurs nous contactent pour que nous les aidions à trouver une solution. Il est temps d'entreprendre une démarche collective et concertée afin de donner une meilleure lisibilité à cette réalité et d'inciter les préfetures à les prendre en compte.

Nous vous invitons donc à nous contacter afin de convenir d'une rencontre avec vous et certains de vos adhérents qui souhaitent partager leur expérience. Cela nous permettra de préparer les réunions que nous souhaitons avoir avec les préfetures, et une conférence de presse s'il y a lieu.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération citoyenne.

Pour Avà Basta,
La présidente